



**Interface Ship – Shore  
International Safety Guide for Inland Navigation Tank-barges and Terminals (ISGINTT)**

**Note relative au versement de fonds privés au profit de la traduction ISGINTT**

Communication du Secrétariat

---

Le Secrétariat a l'honneur de vous communiquer ci-après les modalités pour le virement sur un compte de la CCNR des contributions financières destinées à la traduction de l'ISGINTT.

Objet : modalités de versements de fonds au profit de la traduction des documents ISGINTT

La traduction des documents ISGINTT de l'anglais en allemand, en français et en néerlandais a été convenue par la CCNR et le *Steering Committee* du projet ISGINTT.

La CCNR assure sur ses fonds propre une partie de ces traductions. Un appel de fonds est réalisé auprès d'entreprises ou d'organismes privés, pour contribuer au financement de ces traductions. Les opérations sont suivies sur des comptes identifiés et seront certifiées par le Commissaire aux comptes de manière spécifique. Il a été convenu que les sommes mises à disposition seront versées sur une ligne spéciale du budget de la CCNR.

La CCNR s'engage à utiliser intégralement ces fonds au seul objet de ces traductions. Il en sera rendu compte au *Steering Committee* du projet ISGINTT.

Les versements sont à réaliser sur le compte courant de la CCNR (IBAN : FR76 3008 7330 0100 0102 8040 159 ; BIC CMCIFRPP) avec la mention "*contribution à la traduction de l'ISGINTT*".

Chaque donateur sera rendu destinataire d'une quittance, certifiant l'emploi de son versement.

Le secrétaire général